

PROCES-VERBAL SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026 – 9 H

- **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
- **ELECTION DU MAIRE**
- **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**
- **ELECTION DES ADJOINTS**
- **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU**
- **DELEGATION DE FONCTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
- **DESIGNATION DES MEMBRES DANS LES COMMISSIONS ET SYNDICATS**
- **VOTE DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**
- **INFORMATIONS DIVERSES**

Mme Annette Garnier, maire sortant, ouvre la séance, donne la lecture des conseillers municipaux élus le dimanche 15 mars 2026.

Sont élus : M. Druais Joël, Mme Garnier Annette, M. Savoie Emmanuel, Mme Colombier Dominique, M. Lancelin Aurélien, Mme Beaufort Karine, M. Antoni Jean-Luc, Mme Turelier Séverine, M. Rozycki André, Mme Tichadou Paule, M. Navarre Alexis

Elle demande si des conseillers municipaux se portent candidats pour être secrétaire de séance. Monsieur Aurélien Lancelin se porte candidat pour être secrétaire de séance.

Mme Annette Garnier, maire sortant, a passé la parole au plus âgé des conseillers municipaux nouvellement élus : André Rozycki, président de séance pour l'élection du maire.

M. Rozycki a demandé si des conseillers municipaux étaient candidats à la fonction de maire.

Mme Annette Garnier s'est portée candidate à la fonction de maire.

Le conseil municipal, après avoir voté, a élu Madame Annette Garnier, maire à l'unanimité (11 voix pour au 1^{er} tour).

Madame Annette Garnier est proclamée maire et installée dans ses fonctions immédiatement.

M. André Rozycki a laissé la présidence de séance au nouveau maire.

Madame le maire demande au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints pour la commune. Le maximum est de 3 car il ne faut pas plus de 30% de l'effectif municipal. Le conseil municipal fixe le nombre d'adjoints à 2.

La liste d'adjoints candidate et élue au 1^{er} tour est :

1^{er} adjoint : M. Emmanuel SAVOIRE

2^{ème} adjointe : Mme Dominique COLOMBIER

➤ **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU**

Madame le Maire a procédé à la lecture de la charte de l'élus et en a remis un exemplaire à chaque membre.

➤ **DELEGATION DE FONCTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Le conseil municipal a donné les délégations de fonction à Madame le Maire.

➤ **DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS COMMUNALES**

Les membres du conseil municipal se sont répartis les différents postes de délégués aux syndicats et commissions communales

➤ **VOTE DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le conseil municipal n'a pas à délibérer pour l'indemnité du maire qui est de droit.

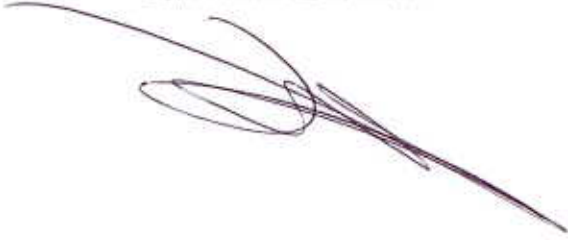
Le conseil municipal a délibéré sur l'indemnité des adjoints. Le taux fixé est de 10% de l'indice 1027.

➤ **INFORMATIONS DIVERSES**

- Passage du Tour du Loir-et-Cher cycliste le vendredi 17 avril 2026 vers 13 h sur la commune.
- Nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie. L'information a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. (le mardi de 15 h à 18 h à compter du 23 mars 2026)

Le secrétaire de séance

Aurélien LANCELIN



Le Maire,

Annett DENIER

